

Lettre de la mi-mai

Autor(en): **Perret, David**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1929)**

Heft 20

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-222564>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A PROPOS DE LA PETITION DES FEMMES

Si le bon Dieu avait voulu,
Lanturlu,
Que la femme fût notre égale;
Et peut-être notre rivale,
Dans le Livre il l'aurait écrit.
Mais, tout au contraire, Il a dit :
« Soyez soumises aux maris,
Ils combleront tous vos desirs
Et vous aurez paix et plaisir. »
Mais si vous les voulez égaux,
Devancer ou morigéner,
Alors, ils se rebifferont
Et les gros yeux ils montreront.
Vous signerez de vos deux mains
Pour le suffrage féminin
Que vous ne pourrez pas changer
Ce que Dieu a bien arrangé !

Si le bon Dieu avait voulu,
Lanturlu,
Que la femme fût notre égale
Et peut-être notre rivale
Il lui aurait, bien sûr, donné
Non de très rares poils follets
Comme en ont nos beaux freluquets,
Mais une barbe florissante,
Et une voix rude, puissante,
Au lieu de cette voix prenante
Qui nous émeut et nous enchante.
Tant que le genre humain vivra
La différence existera,
Ainsi, consolez-vous, Mesdames,
Votre rôle est fait de beauté.
Vos qualités de cœur, vos charmes,
Font votre supériorité !

A.C.

LETTRE DE LA MI-MAI

DANS un de ses derniers numéros notre bon Conteur Vaudois demande :
— A quelle époque remonte notre croix fédérale ?

Il faut rechercher l'origine de la croix fédérale dans les guerres des Suisses, au service étranger, longtemps avant que la Suisse fût fondée.

Jean de Muller nous apprend, si l'on en croit la tradition, que Charlemagne mettait ses troupes lucernoises à l'avant-garde, quand il marchait contre les Hongrois et autres peuples.

Puis, au moyen-âge, les Waldstaetten marchaient avec les empereurs germains dans leurs expéditions fréquentes.

Nous retrouvons, aux Croisades, de nombreux seigneurs de notre pays, soit allemands, soit romands, participant à la guerre sainte avec leurs propres troupes.

Aux XI^e et XII^e siècles, toujours avec les princes étrangers, on retrouve les soldats suisses dans les plaines de Lombardie.

Il ne faut pas oublier que c'est en reconnaissance des services qu'ils rendaient aux empereurs en combattant pour eux, que les Suisses acquirent leurs premières libertés et firent reconnaître leurs franchises par les souverains.

Pour ainsi dire, à chacune des grandes guerres où les Suisses mirent au service des princes étrangers, leurs armes et leur savoir guerrier, ils gagnaient des franchises nouvelles et des alliances utiles.

C'est en 1289, au siège de Besançon où quinze cents Schwytzois accompagnèrent Rodolphe de Habsbourg, que par leur audace, ils décidèrent de la victoire.

Rodolphe de Habsbourg, émerveillé de leur bravoure, attachait un crucifix à leur bannière rouge.

Ce crucifix fut l'origine de la croix, signe de ralliement de tous les Confédérés, la croix blanche des Suisses brillant sur leurs drapeaux et sur leurs poitrines, et qui, dès lors, les suivit de champ de bataille en champ de bataille.

Cette croix devint, avec les siècles, l'emblème d'une nation.

En effet, les princes recherchaient les soldats suisses et leur alliance.

N'est-ce pas au soir de Marignan, le 14 septembre 1515, que François I, comme Louis XI, après St-Jacques, voyant du haut de la colline où il s'était posté, les Suisses après leur héroïque défense, écrasés mais non pas vaincus, charger leurs blessés sur leurs épaules et quitter le champ de bataille avec 12 canons et 14 bannières conquises, fut frappé d'admiration et dit à son entourage qu'il valait mieux avoir de pareils soldats comme alliés que comme ennemis.

N'est-ce pas à la bataille de Rossbach en 1757 que Frédéric-le-Grand observant, lui aussi, d'une hauteur, vit les régiments suisses couvrir la retraite et dit à ses généraux :

— Que sont donc ces murs de briques que l'artillerie ne peut entamer ?

— Sire, ce sont les Suisses.

Et c'est à la Beresina que cet autre grand capitaine, Napoléon, éprouva la vaillance et la fidélité au devoir des Suisses, auxquels on avait donné la tâche de tenir pendant que l'armée française se retirait. C'est alors que les commandants des Suisses dirent à leurs troupes :

— Vous maintiendrez aujourd'hui, votre réputation et mourez pour la gloire du nom suisse. Et c'est ainsi qu'ils firent.

Ainsi, à travers les siècles, les soldats suisses ont honoré cette croix blanche, transmise par les aïeux, portée sur leurs étendards, puis sur leurs poitrines, pour nous la léguer, aujourd'hui, sur notre drapeau fédéral.

C'est ce qu'il faut inlassablement rappeler aux enfants de nos écoles afin que lorsqu'ils assistent au passage du drapeau fédéral, n'importe où et n'importe quand, ils se découvrent, donnant ainsi une pensée de respect et de gratitude aux innombrables Suisses qui, hors du pays, ont acquis au nom suisse, sa renommée d'honneur et de fidélité.

Mme David Perret.

UN DROLE DE PROFESSEUR

QUAND je me fus présenté devant l'éminent professeur qui devait m'apprendre la conduite d'une auto, il me dévisagea d'un air plein de compassion et il me demanda :

— Alors, vous êtes décidé à faire de l'auto ?

— Oui, ce doit être si amusant.

— Pourtant, vous êtes jeune encore ?

Je ne compris pas pourquoi il me faisait cette réflexion, il ajouta :

— Un chagrin d'amour, peut-être ?

— S'il vous plaît ?

— Vous avez un chagrin d'amour ?

— Je me fiche pas mal de l'amour, je suis moderne, monsieur le professeur, je marche avec mon temps, je ne m'occupe que d'affaires, de combinaisons, d'argent, de profits.

— Et vous n'avez pas réussi ? Bah ! il ne faut pas vous décourager, vous avez l'avenir devant vous, vous vous rattraperez.

Je ne comprenais rien aux réflexions de ce singulier professeur.

— Mes affaires marchent parfaitement, lui dis-je et je suis content, j'ai fait fortune en six mois.

— Vous faites de la neurasthénie alors ? mais on s'en guérit, que diable ! cherchez la société des gens gais, lisez des livres optimistes, allez au soleil, au grand air, ne songez pas à vos feuilles d'impôts.

— Je ne suis pas neurasthénique, m'écriai-je.

— Vous n'êtes pas dégoûté de la vie pour une raison ou pour une autre, vous n'avez pas soupé de l'existence ?

— Au contraire.

— C'est votre belle-mère alors, qui vous persécute et vous voulez lui jouer un sale tour ?

— Ma belle-mère est complètement inoffensive.

— Ah ! ça, je ne vous comprends pas ; si vous n'avez pas à vous plaindre, si vous trouvez que la vie a encore du bon malgré tout ce que fait le

fisc pour l'empoisonner, pourquoi diable, voulez-vous faire de l'auto ?

— Pour rigoler, tout simplement.

— Ah ! c'est pour rigoler ? Eh bien ! permettez-moi de vous déclarer que vous avez une drôle de façon de rigoler ! Vous êtes libre après tout et je ne devrais pas vous dégoûter d'un métier qui me fait vivre. Ce que je vous en dis, vous savez, c'est par intérêt pour vous. Je vous trouvais sympathique, vous êtes jeune... C'est dommage... Enfin !... mon métier consiste à apprendre à conduire, je vous apprendrai donc, comme je vous aurais appris à faire un nœud coulant avec une corde, à allumer un boisseau de charbon ou à faire un plongeon dans l'eau perfide si telle était la mission que j'eusse reçue du ciel. Je vous apprendrais à conduire puisque vous l'exigez.

Il me dévisagea avec une visible pitié et il ajouta :

— Un beau garçon comme vous, dans la force de l'âge, c'est dommage.

— Par quoi allons-nous commencer, lui demandai-je, impatient de prendre ma première leçon.

— Vous allez commencer par aller acheter une petite trousse contenant de la teinture d'iode, de l'arnica, de l'eau oxygénée, des pansements de toutes espèces.

— Et ensuite ?

— Ensuite, vous irez chez le notaire de votre famille, vous devez bien avoir quelques petites dispositions à prendre !

— Vous croyez que c'est nécessaire ?

— Il est bon de laisser toujours ses affaires en ordre si l'on ne veut pas causer d'embarras à ses héritiers. C'est égal, à votre âge !... Pourquoi, diable, voulez-vous conduire une auto ?

Je ne comprenais absolument rien aux propos de mon professeur, je ne m'expliquais pas du tout pourquoi il ne m'encourageait pas davantage à apprendre un métier qu'il enseignait. Il ajouta :

— Prenez une assurance sur la vie, si vous avez des enfants et, si vous êtes resté fidèle aux principes que vous avez dû recevoir dans votre enfance, faites votre acte de contrition.

J'étais singulièrement inquiet et refroidi. Ce professeur avait tout intérêt à m'apprendre à conduire, que lui importait, ensuite, que je m'écrabouillasse ou me décapitasse pourvu qu'il palpasse ses cachets ?

— Ah ! ça lui dis-je à mon tour, je ne vous comprends pas, on croirait que vous avez des remords ou que vous avez peur d'être poursuivi comme complice si je tue quelqu'un ou si je m'occis ; on croirait plutôt que l'auto ne vous intéresse plus ?

— Oh ! moi, vous savez, maintenant, me répondit-il, l'auto, je m'en moque ; ma fortune est faite et je remise aujourd'hui.

Montenailles.

SALUT AUX 1820 !

LE cortège de la fête cantonale des chanteurs a parcouru, triomphant, les rues pavoisées de la vieille cité d'Aigle. Et notre cœur de soldat et de patriote a battu plus fort lorsque, sous nos yeux, défilèrent les grenadiers coquets à l'alignement impeccable.

La vision d'un passé séduisant et poétique, brillant et pittoresque, surgit des profondeurs du temps. Ces anciens uniformes, chamarrés et pimpants, ces panaches aux vives couleurs, évoquent excellemment la figure de nos milices disparues. Une charmante cantinière, un tambour, douze jeunes gens, imberbes et fringants et un capitaine, admirable de prestance et d'allure, ont suffi à ressusciter le corps d'élite des grenadiers vaudois. C'est un siècle qui renaît ; c'est l'époque chevaleresque de la guerre en dentelles, des avant-revues, des carrés fameux et de la charge en douze temps. « Messieurs les Anglais, tirez les premiers ! »

Troupe de parade, soit ! Mais quelle mignonne cantinière et quels beaux fantassins ! Sveltes et